

Engage-toi

dans la campagne de vaccination contre la COVID-19...

Rejoins le SDIS 70 en qualité de **Volontaire du Service Civique**

Condition d'accès

Ouvert aux jeunes de 18 à 24 ans, souhaitant un engagement de sapeur-pompier

- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un pays membre de l'Union Européenne ou résider en France régulièrement depuis un an
- Répondre aux conditions d'aptitudes physique et médicale compatibles avec l'exercice des missions de sapeur-pompier volontaire

Missions

- Participer aux campagnes de vaccination menées par les sapeurs-pompiers au profit de la population de la Haute-Saône
- Suivre les formations liées à l'engagement de sapeur-pompier
- Participer aux missions de secours à personne en complément d'un équipage sapeur-pompier
- Participer à l'animation des sections de JSP
- Participer aux actions de communication et de développement du volontariat...



Contrat

- Durée de la mission : 8 mois
- Prise d'effet : 1^{er} mai 2021 au plus tôt
- Indemnité mensuelle : 580,62 € net
- Octroi de titres restaurant
- Lieu : Vesoul et la Haute-Saône

et en bonus...

- La possibilité de préparer le concours de caporal de sapeur-pompier professionnel

Nous contacter

Toute demande doit être adressée avant le 23 avril 2021 à :

SDIS 70
Groupement Finances / Personnel
4 rue Lucie et Raymond Aubrac - BP 40005
70001 VESOUL CEDEX

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le groupement par mail aux adresses :

grh@sdis70.fr et c.paquet@sdis70.fr

